

Dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe de Travail Protection (GTP) et sous la co-facilitation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), REACH a conduit une évaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées internes et réfugiées vivant dans la région de Diffa entre le 15 septembre et le 12 octobre 2018. Cette évaluation visait à fournir une vue d'ensemble de la situation en termes de protection de la population déplacée (personnes déplacées internes (PDI) et réfugiés) dans la région de Diffa afin de permettre une réponse humanitaire plus adaptée.

L'évaluation a couvert 175 sites et 1 camp (Sayam Forage) dans 10 communes : N'Guigmi, Kabalewa, Bosso, Toumour, Gueskerou, Diffa, Chetimari, Foulatari, Goudoumaria et Maine Soroa. Une méthodologie mixte a été adoptée incluant un volet quantitatif et un volet qualitatif. Des entretiens ont été effectués avec 622 informateurs clés (IC), sur la base de deux questionnaires distincts

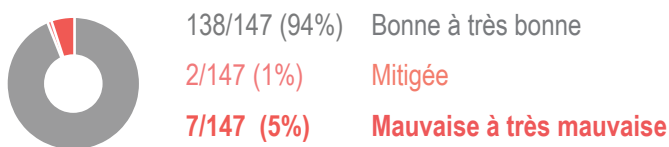
avec un IC interrogé par statut (Réfugié/PDI) dans chaque site dont un questionnaire sur la situation générale en termes de protection et un questionnaire sur la protection de l'enfance et les violences basées sur le genre. Pour le volet qualitatif, un total de 48 groupes de discussions ont été réalisés dans 8 communes<sup>1</sup> avec 6 groupes de discussions distincts par commune dont 3 groupes par statut (femmes - filles - garçons)<sup>2</sup>. Les résultats doivent être considérés comme indicatifs et non représentatifs de la situation dans les sites évalués.

Douze fiches d'informations (une par thématique et par statut) ont été réalisées afin de présenter les résultats quantitatifs principaux de cette évaluation.

**Cette fiche présente la situation en termes de protection de l'enfance de la population réfugiée dans 147 sites dans lesquels des IC réfugiés ont été interrogés.**

### Situation sécuritaire des enfants

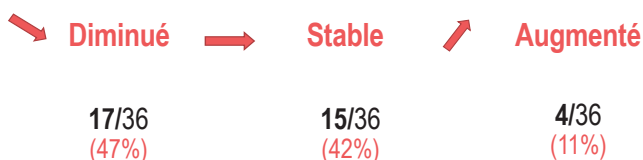
**Situation sécuritaire des enfants (filles et garçons de moins de 18 ans) au moment de l'évaluation selon les IC :**



**Principaux risques sécuritaires auxquels les enfants seraient le plus confrontés<sup>4</sup> :**

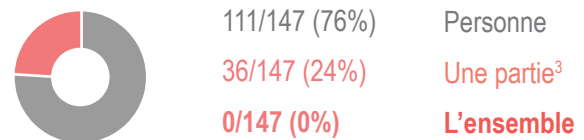
1. Manque de patrouilles régulières (12)
2. Risques d'agressions (physiques, psychologiques et ou/sexuelles) sur le trajet pour la collecte de bois (11)

**Evolution rapportée du nombre d'atteintes à l'intégrité au cours des 6 mois précédant l'évaluation dans les 36 sites où une partie des enfants a été confrontée à des atteintes à l'intégrité selon les IC :**



### Atteintes à l'intégrité des enfants

**Proportion estimée d'enfants ayant été confrontés à des atteintes à l'intégrité au cours des 6 mois précédant l'évaluation selon les IC :**



**Principaux types d'atteintes à l'intégrité auxquels les enfants sont le plus confrontés selon les IC - par nombre de sites<sup>4</sup> :**

1. Agression psychologique (21)
2. Agression physique (20)
3. Déni d'accès aux services de base (6)

**Principales raisons de la diminution des atteintes à l'intégrité selon les IC - par nombre de sites<sup>4</sup> :**

1. Augmentation des activités de sensibilisation mises en place par les acteurs locaux (14)
2. Augmentation des activités de sensibilisation mises en place par les acteurs humanitaires (7)

**Principales raisons de l'augmentation des atteintes à l'intégrité selon les IC - par nombre de sites<sup>4</sup> :**

1. Réduction des activités de sensibilisation mises en place par les acteurs humanitaires (2)
1. Augmentation du nombre de personnes au sein de la localité (2)

## Prise en charge des atteintes à l'intégrité des enfants

Existence de services de prise en charge des enfants confrontés à des atteintes à l'intégrité selon les IC - par nombre de sites :



20/36 (55%)

Oui

14/36 (39%)

Non

2/36 (6%)

Ne sait pas

Proportion estimée d'enfants ayant accès aux services de prise en charge des atteintes à l'intégrité parmi les **20 sites** où ces services existent selon les IC :

| Catégorie               | Nombre d'enfants | Pourcentage |
|-------------------------|------------------|-------------|
| Personne                | 0/20             | 0%          |
| Une partie <sup>4</sup> | 11/20            | 55%         |
| L'ensemble              | 9/20             | 45%         |

Principaux services de prise en charge des atteintes à l'intégrité des enfants les plus disponibles selon les IC<sup>4</sup> :

1. Médical (12)
2. Psychosocial et santé mentale (7)
3. Points d'écoute (5)

Principales raisons d'inaccessibilité dans les sites où ces services ne seraient pas accessibles à au moins une partie des enfants victimes d'atteintes à l'intégrité<sup>4</sup> :

1. Contraintes sociales/barrières culturelles (9)
2. Manque de moyens financiers (3)
3. Manque d'information (3)

Proportion rapportée de familles jugeant ces services efficaces parmi les **20 sites** dans lesquels ils sont accessibles à une partie des enfants victimes d'atteintes à l'intégrité selon les IC :

| Catégorie               | Nombre de familles | Pourcentage |
|-------------------------|--------------------|-------------|
| Personne                | 0/20               | 0%          |
| Une partie <sup>4</sup> | 12/20              | 60%         |
| L'ensemble              | 8/20               | 40%         |

Principaux acteurs ayant mis en place ces services selon les IC<sup>4</sup> :

1. ONG internationales et/ou Agences des Nations Unies (15)
2. Autorités locales (9)
3. ONG locales (7)

Principales raisons d'inefficacité des services dans les sites où ils sont jugés inefficaces par au moins une partie des familles des enfants victimes d'atteintes à l'intégrité selon les IC<sup>4</sup> :

1. Prise en charge inadaptée des enfants (9)
2. Manque d'écoute (4)
3. Ne permet pas d'obtenir des conseils (4)

Principales garanties de protection offertes par les services de prise en charge des atteintes à l'intégrité des enfants dans les sites où ces services sont jugés efficaces selon les IC<sup>4</sup> :

1. Confidentialité (9)
1. Prise en charge adaptée des enfants (9)
2. Système d'accueil qualitatif et approprié (4)

1 Les 8 communes dans lesquelles des groupes de discussion ont été menés sont les suivantes : Diffa, N'Guigmi, Maine Soroa, Chetimari, Bosso, Gueskerou, Toumour et Kabalewa

2 Les enfants (filles et garçons) ayant participé aux groupes de discussion étaient âgés de 11 à 17 ans

3 Une partie désigne : la majorité, la moitié et la minorité

4 Les IC pouvaient choisir plusieurs options de réponses (question à choix multiple)